



Au fil de la Galaure

Le mensuel d'information de la paroisse Saint Joseph de la Galaure



*Sainte Année
2025 !*

Janvier 2025 - N°4

Email : paroisse.sjg@valence.cef.fr

Site : www.paroisse-stjoseph-galaure.fr

Éditorial : « Dans la plénitude des temps »

« Dans la plénitude des temps, Dieu envoya son Fils, né d'une femme...afin de racheter les sujets de la Loi, afin de nous conférer l'adoption filiale » Gal 4,4-5) Depuis plus de deux mille ans , nous sommes tendus vers cette adoption filiale, déjà obtenue par la grâce de notre baptême, mais plus encore aujourd'hui, où Dieu nous fait grâce de cette Année Jubilaire, que le Saint Père, le Pape François va ouvrir.

Action de grâce et aussi motivés par cette Espérance « qui ne déçoit pas ! (Lettre d'induction pour l'Année Jubilaire du Pape François), nous sommes « invités à devenir Pèlerin de l'Espérance »

Le Jubilé est une invitation à se rapprocher de Dieu. C'est un temps de grâce, où chacun peut recevoir des grâces particulières (les Indulgences), démarche qui appelle à se recentrer sur les Vertus théologiques : Foi, Charité et Espérance.

Passer la Porte Sainte (dans les 4 Basiliques Majeures (ST Pierre, St Jean de Latran, Ste Marie Majeure et St Paul hors les murs) symbolise le passage de l'état de pécheur à celui de la réconciliation. Elle commence au soir du 24 décembre au Vatican.

Il n'y aura pas de « portes saintes » dans notre diocèse, mais une démarche similaire qui invite chacun à faire « son » jubilé. Trois lieux dans le diocèse : La Cathédrale, Notre-Dame de Fresneau et au Sanctuaire Ste Marie, Mère de Dieu et Mère des hommes à Châteauneuf de Galaure. (*Précisions qui sont données dans ce bulletin, feuille séparée*)

Le Pape François insiste également sur l'importance de redécouvrir les racines de l'Espérance chrétienne en méditant sur l'Incarnation, mystère central de cette Année Sainte.

Tendus vers l'avenir, malgré les aliénas du monde qui nous entoure, marqué par l'incertitude, les conflits et les déséquilibres à la fois à l'échelle nationale et internationale. Invitation à ne pas succomber au découragement mais à témoigner de la Joie de l'Evangile et de la certitude que Dieu est toujours à nos côtés comme Il l'a promis : « Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des temps » (Matthieu 28,20)

Nous ne sommes pas seuls comme pèlerins sur ce Chemin qui nous conduit vers le Père. Deux grands témoins de la Foi que l'Eglise va nous proposer : le 27 avril, canonisation de Carlo Acutis et celle de Pier Gorgio Frassati , début août 2025. Ils sont la pour nous aider sur ce chemin jubilaire.

Autre anniversaire : 325, concile de Nicée qui nous a donné le premier Credo œcuménique que nous récitons chaque dimanche. 1700 ans après, fierté des drômois, car parmi les évêques présents à ce concile, la tradition rapporte la présence de St Nicaise, évêque de Die, l'un des rares représentants des terres gauloises. Ceci sera fêté le 1er juin 2025 à Die.

Mes chers amis, que mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux vous rejoignent là où vous êtes, chez vous, en familles, dans vos deuils et surtout sur vos lits d'hôpitaux...Que ma prière vous accompagne. Bonne et Sainte Année, sous le regard Jésus venu en notre monde et sous la protection de sa Divine Mère.

Père Alain +

Secrétariat de la paroisse
80, rue du moulin
26240 SAINT UZE
04 75 03 25 29
Mardi, jeudi et vendredi
de 9h30 à 11h30

**Ouverture de l'accueil paroissial à partir
du 6 janvier le mardi, jeudi et vendredi de
9h30 à 11h30**

ATTENTION :

Les informations pour la feuille de
FEVRIER
seront récoltées pour le
22 Janvier

Les informations qui ne seront pas
transmises à l'équipe de rédaction ne
pourront apparaître sur les feuilles.

Merci de les envoyer à l'adresse mail :
stjosephgalaure@gmail.com

Recevoir le sacrement des malades

C'est possible en tout temps !
N'hésitez pas à contacter
l'accueil de la paroisse ou les prêtres.

Vous avez une intention de prière ?

Joyeuse ou douloureuse, faite la porter par
la communauté et confiez-la au Seigneur
en **offrant une intention de messe.**

Secours Catholique de la Galaure

06 85 85 56 75

scgalaure@gmail.com

Mme Bour : 04 75 68 84 20

marienoellebour@gmail.com

Mme Buard : 04 75 23 10 97

buardgenevieve@orange.fr

ouverture de la boutique solidaire le 3
janvier à 15h



Retour sur les activités de décembre

30 novembre : De nombreuses familles se sont rassemblées pour "Veillée pour la Vie", veillée de prière au Prieuré de La Motte.

1er décembre : Dimanche caté et accueil des premières servantes d'assemblée qui ont donné la paix du Christ aux personnes présentes, reçue du père Renaud.

7 décembre : Beau moment de chant et musique partagé au Prieuré de La Motte grâce au Choeur de Jeunes de Voiron.

8 décembre : Inauguration des crèches à St Germain, autour d'un marché de Noël. et un temps fraternel pour l'illumination du clocher de l'église Saint Mamert du Grand-Serre suivie d'un vin chaud.

9 décembre : Fête de l'Immaculée Conception avec une belle procession à la bougie jusqu'au sanctuaire

15 décembre : Inauguration des crèches à Treigneux avec la chorale et suivie d'un vin chaud

20 décembre : Magnifique concert de l'ensemble féminin In Montana à Châteauneuf-de-Galaure.

**Unissons nos prières pour cette
semaine de l'Unité des Chrétiens du
18 au 25 janvier**

2025

Semaine de prière pour l'unité des chrétiens

« Crois-tu
cela ? »

(Jean 11, 26)

1700^e anniversaire
du Concile de Nicée



Prière

Seigneur Jésus,
qui à la veille de mourir pour nous,
as prié pour que tous tes disciples
soient parfaitement un,
comme toi en ton Père,
et ton Père en toi,

Fais-nous ressentir douloureusement
l'infidélité de notre désunion.

Donne-nous la loyauté de reconnaître
et le courage de rejeter
ce qui se cache en nous
d'indifférence, de méfiance,
et même d'hostilité mutuelle.

Accorde-nous de nous rencontrer tous en toi,
afin que, de nos âmes et de nos lèvres,
monte incessamment ta prière
pour l'unité des chrétiens,
telle que tu la veux,
par les moyens que tu veux.

En toi, qui es la charité parfaite,
fais-nous trouver la voie
qui conduit à l'unité,
dans l'obéissance à ton amour
et à ta vérité.

Amen.

D'après l'abbé Couturier



Les Vœux du curé !
Invitation à tous les bénévoles...

Jeudi 23 janvier Soyez les bienvenus pour les
vœux 2025 présentés par Père Renaud de Tarlé à
la maison paroissiale à St-Uze à 19h30 !
Temps festif et présentation des travaux.

**Sortie des
servants d'autel
à Lyon**



Samedi 11 janvier

9h à 18h

Découverte du Séminaire
Provincial de Lyon-Saint-Irénée

Inscriptions



AGENDA

05 janvier : Epiphanie, dimanche + Hauterives

11 janvier : Sortie à Lyon des servants d'autel (9h-18h)
Soirée préparation au mariage à **20h à la Motte**

14 janvier : 1ère veillée jubilaire au Sanctuaire à Châteauneuf (20h15)

Du 18 au 25 janvier : Semaine de prière pour l'unité des chrétiens

23 janvier : Parole gestuée de 9h30 à 11h à la salle paroissiale de St-Uze

24 janvier : Halte spirituelle au Foyer de charité - Ezéchiel 2 - la consolation

ZOOM SUR : L'indulgence plénière

Un jubilé annonce la possibilité offerte à tous d'obtenir une indulgence plénière. La pratique des indulgences appartient à la Tradition de l'Église, mais elle demande à être bien comprise pour être bien vécue, sans abus ni mépris. L'indulgence est donc bien distincte du pardon des péchés, qui est donné par Dieu dans le sacrement de confession à celui qui regrette sincèrement ses péchés. Le pardon restaure la relation entre Dieu et l'homme, détruite ou abîmée par le péché, mortel ou véniel. Mais le péché n'abîme pas que cette relation ; il a aussi des conséquences temporelles, car il brise l'harmonie entre les hommes, entre l'homme et la création et, dans l'homme, entre l'âme et le corps. C'est visible par exemple dans le cas du meurtre où l'on voit les conséquences du péché. C'est moins visible mais tout autant réel dans le cas de la médisance, où le pardon donné dans la confession ne répare pas toutes les conséquences des actes mauvais posés. Ces conséquences dues au péché, appelées peines temporelles, sont remises par la miséricorde de Dieu que l'homme accueille et à laquelle il coopère par des actes de charité. C'est pourquoi le Catéchisme dit : « Le chrétien doit s'efforcer, en supportant patiemment les souffrances et les épreuves de toutes sortes et, le jour venu, en faisant sereinement face à la mort, d'accepter comme une grâce ces peines temporelles du péché ; il doit s'appliquer, par les œuvres de miséricorde et de charité, ainsi que par la prière et les différentes pratiques de la pénitence, à se dépouiller complètement du « vieil homme » et à revêtir « l'homme nouveau » (cf. Ep 4,24) » (CEC 1472). La bulle d'induction de ce Jubilé 2025 déclare : *“Les fidèles réellement repentis, hormis l'attachement au péché et animés d'un esprit de charité qui, au cours de l'Année sainte, purifiés par le sacrement de pénitence, et nourris de la sainte communion, prieront aux intentions du Souverain pontife, obtiendront du trésor de l'Église, une pleine indulgence.”* Toutefois, pour recevoir l'indulgence, les fidèles devront effectuer soit un pèlerinage, soit un acte de miséricorde ou de pénitence. Participer à une messe ou une célébration dans un lieu lié au Jubilé au cours d'un pèlerinage permettra de bénéficier de l'indulgence plénière.

Il existe souvent un flou sur les conditions pour recevoir l'indulgence : elles sont au nombre de cinq. La première, c'est de poser l'acte indulgencié, par exemple adorer le Saint-Sacrement une demi-heure et en ayant l'intention de recevoir ainsi l'indulgence. La deuxième est de communier le jour même. La troisième de prier aux intentions du pape le jour même. La quatrième de se confesser le jour même ou de l'avoir fait quelques jours avant – moins d'une semaine environ. La cinquième est le détachement du péché : c'est la condition la plus intérieure, dont on ne peut jamais être pleinement certain. C'est la plus importante, car c'est en désirant être brûlé dès ici-bas par le feu de l'amour de Dieu que la peine due à nos péchés peut être réparée. On peut recevoir une indulgence pour soi-même ou pour un fidèle défunt, mais jamais pour une autre personne encore vivante, car on ne connaît pas son désir de se détacher du péché, ce qui est le cas pour nous ou pour les âmes des défunts qui n'attendent que cela.

Les indulgences apparaissent donc comme un trésor qui a sa source dans le sacrifice du Christ et dont la répartition a été remise à l'Église. Faire une démarche pour obtenir une indulgence n'est donc pas un calcul mais un acte de confiance dans la Miséricorde de Dieu, libre de donner ses bienfaits comme elle le veut. Prier un chapelet dit en commun et avec toutes les conditions requises et en recevoir la rémission de toute la peine due à nos nombreux péchés peut paraître disproportionné et bien facile. Oui, c'est le cas, car toute la difficulté a été prise par le Christ dans sa passion. Puisseons-nous profiter davantage de ce trésor pour nous et pour nos défunts.

MESSSES Janvier 2025

SAINTE MARIE Mère de DIEU

Mercredi 1 18h La Motte

L'ÉPIPHANIE

Samedi 4 18h Saint Martin d'Août
Dimanche 5 9h30 Saint Vallier
10h30 Hauterives (dimanche +)

LE BAPTÊME DU SEIGNEUR

Samedi 11 18h Châteauneuf
Dimanche 12 9h30 Saint Uze
10h30 Hauterives

2ème DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

Samedi 18 18h Tersanne
Dimanche 19 9h30 Claveyson
10h30 Hauterives

3ème DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

Samedi 25 18h Grand-Serre
Dimanche 26 9h30 Saint-Barthélémy
10h30 Hauterives

ADORATION EUCHARISTIQUE



La Motte : Tous les lundis de 8h à 22h

Châteauneuf : Tous les mardis après la messe de 8h45 jusqu'à 22h (jusqu'à 10h pendant les vacances scolaires)

Saint Martin d'Août : tous les vendredis, de 15h à 16h, avec le chapelet à la Miséricorde Divine

Saint Uze : tous les vendredis après la messe de 9h pendant une heure

Catéchèse

Mercredi 8 et 22 Janvier 17h au Gd-Serre
Samedi 11 et 25 Janvier 9h30 à St-Uze (CM1-CM2)
et caté Bon Berger à Châteauneuf 9h (3-6ans)
et 10h45 (7-9 ans)

Aumônerie

Mardi 14 et 28 Janvier aumônerie à St-Uze à 17h30

JMSJ

(Jeunes Missionnaires de Saint Joseph)

Vendredi 17 Janvier à l'église de châteauneuf de 17h à 18h30

LA MESSE EN SEMAINE

Lundi : 9h30 à l'Arche (Hauterives)
18h30 Chapelle du Foyer (Châteauneuf)
Mardi : 8h45 Châteauneuf (église) et le 21 à La Motte
Mercredi : 9h Claveyson
Vendredi : 9h Saint Uze et le 17 janvier : 18h30 Treigneux

MESSSES EN EHPAD

St-Vallier : Vend 10 et 24 janvier à 15h (St Joseph)
Châteauneuf : (les Hirondelles) mardi 21 janvier à 15h
Hauterives : (Aesio) Jeudi 16 janvier à 15h

CHAPELET



Eglise de Châteauneuf :

Chapelet pour la vie le 28 de chaque mois à 18h30
chapelet du mercredi pour la France à 18h30

Saint Martin vendredi 15h adoration louange
chapelet de la Divine Miséricorde

Saint-Germain Tous les mercredis 17h

Saint-Uze Les mardis à 17h30

Mureils Le mercredi 18h

Saint Vallier Le 3ème lundi du mois 14h30 chez
Mme Gouttenoire (rue de la Maladière)



Ils nous ont quittés....

Mme Marie-Louise CACCIAGUERRA (92 ans)
Mme Marguerite RAVINEL (88 ans)
M René MISERY (94 ans)
Mme Marie-Thèse PERRIER (97 ans)
Mme Véronique REBATTET (44 ans)
Mme Pierrette CHARIGNON (92 ans)

Vous trouvez que cette feuille est incomplète, peu pratique, moche même ? Pas de problème ! Signalez-le au Père Renaud, et ensemble nous pourrons l'améliorer, car une équipe communication se met en place !

Pour ne manquer aucune information de la paroisse :

Je m'abonne à la newsletter : sur le site ou par mail à paroisse.sjg@valence.ccf.fr